



Le Beau Lieu

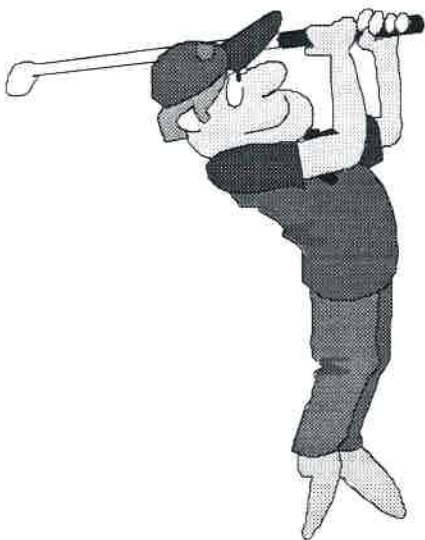
Bulletin d'informations municipales

Juillet 1995

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Tournoi de golf de la municipalité 6^e édition



Le tournoi de golf de la municipalité se tiendra **dimanche le 13 août** prochain, beau temps, mauvais temps! La formule est toujours le *Continuous Mulligan* par **équipe de quatre** et les participants ont le choix de jouer 9 ou 18 trous.

Le tournoi est accessible à tous les résidents de Sainte-Pétronille; chaque équipe pouvant compter sur la présence d'un invité, membre ou non du club. Aux fins du tournoi, les officiers du Club de golf Orléans ainsi que les employés, les commanditaires et les employés de la municipalité seront considérés comme résidents de Sainte-Pétronille.

Considérant la popularité de l'événement et du fait que le Club ne compte que 9 trous, le nombre de participants sera **limité à 120**. C'est pourquoi, vous devez dès maintenant planifier votre participation, former votre équipe et faire parvenir votre inscription ainsi qu'un chèque à l'ordre du **Comité des loisirs** couvrant les frais du «foursome» inscrit pour le golf et pour le souper s'il y a lieu.

S.V.P. Déposez sans tarder le formulaire d'inscription (dans une enveloppe) à la **Mairie de Sainte-Pétronille** ou au **Pro shop de M.**

Raymond Bédard du Club de golf Orléans. L'horaire des départs sera disponible au Pro Shop et publié dans l'édition du samedi 12 août du **Journal de Québec**.

Sincères remerciements à M. Bédard qui offre gratuitement l'utilisation de voiturettes à tous les participants qui le désirent. De plus, ceux et celles qui aimeraient louer de l'équipement pourront le faire en téléphonant au 828-2269.

Les tarifs pour ce tournoi de la municipalité sont:

14.00\$ pour un 9 trous; 18.00\$ pour un 18 trous

20.00\$ pour le souper (taxes et service inclus)

* Les profits générés par cette journée serviront à organiser d'autres activités par le Comité des loisirs de Ste-Pétronille.

Le souper sera servi à 19:00 au Chalet du Club de golf. La date limite d'inscription ayant été fixée au **dimanche le 6 août**, nous vous demandons de vous inscrire dès maintenant afin d'assurer votre présence.

Au menu: Soupe aux légumes; entrecôte de 8 oz., sauce au poivre (cuisson au goût sur charbon de bois), servie avec pommes de terre au four et légumes; salade verte.

Dessert, thé ou café.



Remplir et découper le formulaire d'inscription à la dernière page.

Village de Sainte-Pétronille

Aux personnes et organismes intéressés dans l'ensemble de la municipalité par un projet de règlement modifiant les règlements de zonage portant le numéro 151, de lotissement portant le numéro 152, de construction portant le numéro 153, d'abroger le règlement visé à l'article 116 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme portant le numéro 157 dans l'ensemble de la municipalité.

AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :**

1. Lors d'une séance tenue le 3 juillet 1995, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 229 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage portant le numéro 151, de lotissement portant le numéro 152, de construction portant le numéro 153 et d'abroger le règlement visé à l'article 116 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme portant le numéro 157.

Les modifications proposées sont à l'effet :

A) De modifier le règlement de zonage portant le numéro 151 soit modifié comme suit:

- d'ajouter des définitions à l'article 7 (abri d'auto ou carport, cimetière d'auto, coupe totale, hauteur des bâtiments, logement, marge de recul avant, marge de recul calculée à partir de la ligne de crête de la falaise, rue);
- de modifier les groupes d'usages de l'article 15;
- d'ajouter l'article 58.1 pour spécifier le nombre de logement dans les bâtiments principaux de toutes les zones;
- de déterminer, à l'article 62, le nombre de bâtiments secondaires autorisés;
- de modifier les dispositions sur la hauteur des bâtiments secondaires à l'article 121;
- d'ajouter l'article 130.1 sur la coupe totale des arbres;
- d'ajouter l'article 132.1 sur l'entretien des terrains;
- de modifier les dispositions de l'article 146 concernant les clôtures autour d'un plan d'eau et d'une piscine;
- de modifier le nombre minimum d'espaces de stationnement requis pour le groupe d'habitation I à l'article 148;
- de modifier le premier paragraphe de l'article 149, concernant le nombre d'espace de stationnement et des allées d'accès;
- de modifier l'article 178 sur les infractions et sanctions finales;
- de modifier les dispositions de l'article 180 concernant la période de cessation d'un usage dérogatoire protégé par droit acquis;
- de modifier l'annexe B de façon à reclassifier certaines constructions dans les types de construction existants et d'apporter des corrections de transcription dans la description des types.

- de remplacer le «Tableau XVI, Normes communes à l'architecture contemporaine» existant à l'annexe B par un nouveau qui permettra d'éclaircir et de mieux préciser les dispositions communes à l'architecture des constructions contemporaines.

B) De modifier le règlement de lotissement portant le numéro 152 comme suit:

- d'ajouter l'article 4.1 concernant les dispositions de lotissement sur les terrains de fortes pentes ainsi qu'à leurs abords;
- d'ajouter l'article 4.2 sur l'obligation d'effectuer une étude géotechnique en vue d'implanter une nouvelle construction;
- de modifier l'article 5 de façon à retirer «privée ou publique» du titre ainsi que dans le texte de l'article;
- de modifier l'article 6 de façon à retirer «privée ou publique» du titre ainsi que dans le texte de l'article;
- d'ajouter l'article 9.1 concernant les infractions et les sanctions finales;

C) De modifier le règlement de construction portant le numéro 153 comme suit:

- d'ajouter l'article 3.1 sur les infractions et sanctions finales.

D) D'abroger le règlement visé à l'article 116 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme portant le numéro 157.

- d'abroger le règlement portant le numéro 157.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 août 1995, à 20h00, à la Mairie, 3 rue de l'Église, Ste-Pétronille.

Au cours de cette assemblée le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité soit les mardi et jeudi de 19h00 à 21h30.

DONNÉ AU Village de Sainte-Pétronille **CE** 10ième **JOUR DE**
juillet **MIL NEUF CENT** quatre vingt quinze.



Secrétaire-trésorier

Village de Sainte-Pétronille

Aux personnes et organismes intéressés dans l'ensemble de la municipalité par un projet de règlement modifiant les règlements de zonage portant le numéro 151 et de construction portant le numéro 153 dans l'ensemble de la municipalité.

AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :**

1. Lors d'une séance tenue le 3 juillet 1995, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 228 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage portant le numéro 151 et de construction portant le numéro 153.

Les modifications proposées sont à l'effet :

- A) De modifier le règlement de zonage portant le numéro 151 en y ajoutant l'article 54.1 qui se lit comme suit :**

Article 54.1 Dispositions particulières concernant les «Gîtes touristiques»

Toute personne peut, à titre d'usage complémentaire relié à l'un des groupes d'usages principaux Habitation I ou II, louer, à une clientèle itinérante, un maximum de 3 chambres meublées situées à l'intérieur d'un bâtiment lui servant de résidence et dont elle est propriétaire. La location de ces chambres est toutefois assujettie aux conditions suivantes:

- a) le bâtiment visé doit être situé, au moment de la demande, à au moins 45 mètres de tout mur d'un autre bâtiment dont l'usage appartient à l'un des groupes d'usages Habitation I, II ou III ;
- b) nonobstant les dispositions de ce règlement concernant le stationnement, une case de stationnement par chambre offerte en location est exigée sur le terrain sur lequel le gîte touristique est projeté, en plus des cases requises pour l'usage principal ;
- c) nonobstant les dispositions de ce règlement concernant l'affichage, tout affichage est interdit, à l'exception d'une enseigne d'identification respectant les conditions suivantes :
 - la superficie maximale de l'enseigne est de 0,14 mètre carré ;
 - la hauteur maximale du point le plus élevé de l'enseigne est de 2,5 mètres ;
 - toute extrémité d'enseigne doit être à une distance minimale de 2 mètres de la limite avant du lot et une distance minimale de 1 mètre de la limite latérale du lot ;
- d) seul le petit déjeuner peut être servi et ne doit s'adresser qu'aux clients qui logent et utilisent les chambres ;
- e) aucun usage commercial ne peut être jumelé au gîte touristique et aucun produit provenant de l'extérieur de l'habitation n'est vendu ou offert en vente sur place ;
- f) l'usage complémentaire doit faire l'objet d'une demande de permis distincte de celle de l'usage principal ;

- g) seule les chambres visées par le permis sont offertes en location et le certificat remis, lors de la délivrance du permis pour chaque chambre en faisant l'objet, doit être affiché de manière visible, sur la face intérieure de la porte d'accès de chacune d'elle ;
- h) toute disposition relative à une loi, règlement provincial ou municipal ou autre doit être respectée.

B) De modifier le règlement de construction portant le numéro 153 en y ajoutant l'article 2.1 qui se lit comme suit :

Article 2.1 Dispositions particulières concernant les «Gîtes touristiques»

Un gîte touristique doit respecter les règles suivantes :

- a) les installations septiques du bâtiment visé par la demande doivent être conformes aux normes du règlement provincial s'y appliquant (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, c. Q-2, r.8), notamment en ce qui concerne leur capacité en fonction du nombre total de chambres du bâtiment ;
 - b) la chambre offerte en location doit avoir une superficie minimale de plancher de 9 mètres carrés, et elle doit comporter une fenestration dont la superficie minimale est de 1 mètre carré ;
 - c) un bâtiment comprenant un gîte touristique doit être pourvu d'une salle de bain complète (comprenant une toilette, un lavabo et un bain ou une douche) pour chaque trois chambres à coucher incluant les chambres qui ne sont pas offertes en location; la porte de chaque salle de bain doit être munie d'un mécanisme permettant de la verrouiller de l'intérieur ;
 - d) les chambres à coucher offertes en location doivent être pourvues d'une porte identifiées et verrouillable de l'intérieur et de l'extérieur ;
 - e) les chambres à coucher offertes en location doivent être dotées d'un détecteur de fumée ;
 - f) chaque étage de l'habitation doit être pourvu d'un extincteur chimique visible et accessible en cas d'incendie ;
 - g) un éclairage d'urgence, lors des pannes d'électricité, doit être installé afin d'indiquer les issues ;
 - h) les équipements de cuisine sont prohibés à l'intérieur d'une chambre en location.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 août 1995, à 20h00, à la Mairie, 3 rue de l'Église, Ste-Pétronille.

Au cours de cette assemblée le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité soit les mardi et jeudi de 19h00 à 21h30.

DONNÉ AU Village de Sainte-Pétronille **CE** 10ième **JOUR DE**
juillet **MIL NEUF CENT** quatre vingt quinze.



Secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Une demande, en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été présentée par monsieur Raymond Brousseau, 15 rue Horatio-Walker, propriétaire des lots no 166-A, 169, 170-4 et 172-1-4. Ces lots sont situés dans la zone R-6/S-1.

Cette demande vise à autoriser une construction d'un bâtiment secondaire dont la hauteur est supérieure de 60 cm à la norme prescrite afin de permettre une meilleure intégration architecturale des bâtiments.

Cette demande sera donc étudiée lors de la prochaine session du Conseil qui se tiendra **lundi le 7 août 1995 à 20:00**, à la mairie de Sainte-Pétronille.

À cette occasion, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande. Une décision sera par la suite rendue par le Conseil.

Gaston Lebel
secrétaire-trésorier

Pique-nique sous les pommiers en fleurs

Pour une deuxième année consécutive, les membres du comité de la pastorale de Sainte-Pétronille ont organisé le *Pique-nique sous les pommiers* de la Ferme Polyculture Plante pour les villageois de Sainte-Pétronille.

Nous ne pouvions demander une plus belle journée que ce 4 juin dernier. Les pommiers étaient tous au maximum de la floraison, le soleil était au rendez-vous, de nombreuses nouvelles figures s'étaient jointes au groupe initial de l'an passé et l'accordéoniste et sa compagne nous ont égayés de leurs plus belles chansons. Une chanson thème a même été composée pour l'événement.

Il va sans dire que sans la précieuse collaboration de la population et des personnes clefs, nous n'aurions pu tenir cette rencontre spéciale où il faisait bon se retrouver entre nous, dans un décor champêtre. Un merci spécial à M. Jules Blais qui était l'organisateur principal. Une seconde mention s'adresse à la famille Plante de la Polyculture Plante qui nous a accueillis avec toute leur gentillesse et amabilité coutumière. Merci également à M. le maire Jacques Grisé pour avoir encore cette année, participé à la fête et pour avoir offert de verser les cachets aux musiciens.



Yves André Beaulé
pour le comité
pastorale de Sainte-
Pétronille

Une résolution de félicitation

Lors de la dernière assemblée du Conseil du lundi 3 juillet 1995, il a été résolu de féliciter les membres du comité organisateur de la Fête nationale pour le succès obtenu dans l'organisation de cette grande fête. Bravo à toute l'équipe!

Ces petits riens qui vous irritent...

Pour d'aucuns, ces petits irritants de la vie se traduisent par des voisins qui imposent leur musique à qui veut l'entendre; pour d'autres, c'est d'être obligé de descendre du trottoir afin de contourner une haie qui nuit aux marcheurs.

Pour ces premiers en cause, une prise de conscience serait souhaitée (question de respecter son voisinage) tandis que pour ces propriétaires qui négligent la taille de leurs haies, un peu plus de discipline contribuerait également à embellir le décor invitant qui caractérise les villageois de Sainte-Pétronille. Une bonne collaboration de tous suffit à rendre la vie plus agréable... les irritants en moins!

ABIO

Association Bénévole de l'Île d'Orléans

L'Association est plus active que jamais et vous offre une foule de services pour votre mieux-être: visite d'amitié, accompagnement à l'hôpital pour un rendez-vous, bons repas chauds de la *Popote roulante*, accompagnement au super marché, etc. Nos bénévoles sont impatients de vous rendre service; ils n'attendent qu'une occasion... à vous de leur donner!

Nous ne sommes pas là pour remplacer la famille mais pour lui être complémentaire. Vous qui avez besoin de petits services ou de visites d'amitié, pourquoi vous gênez? L'entraide est une grande richesse qui apporte autant à la personne qui aide qu'à celle qui est aidée.

Notre distinction sera toujours la discrétion et le côté humain. À noter que nous rendons des services aux personnes de tous âges (0 à 125 ans). Avec nous, c'est service rendu oui, mais toujours avec beaucoup de cœur.

Daniel Vaillancourt, bénévole
Association bénévole de l'Île d'Orléans
(828-1586)

Fête nationale, Ile d'Orléans à Sainte-Pétronille



Un 24 juin rempli de soleil où tous les visages souriants applaudissaient les figurants et chars allégoriques du défilé de la Saint-Jean! Une bien belle journée, qui a su répondre aux besoins et aux intérêts de toute la famille, dont on peut être fiers!

Cette édition du *Beau Lieu* de juillet se veut, par tradition, l'occasion pour les membres du comité organisateur, de remercier les bénévoles qui nous supportent dans cette aventure qui en est à sa cinquième année. De peur d'omettre de citer le nom d'une de ces précieuses personnes, nous nous limiterons ici à les remercier chaleureusement, en attendant de le faire plus officiellement lors du deuxième **Gala des Bénévoles** prévu pour cet automne.

Nous aimerions toutefois souligner l'initiative d'une petite équipe de bénévoles de Sainte-Pétronille qui n'ont pas attendu qu'on vienne les chercher pour nous aider à nettoyer le terrain de balle molle (site du spectacle de fin de soirée), jonché de toutes sortes de débris au lendemain de la fête. Chapeau messieurs *Paul Vézina, Philippe Noël, Harold et Simon Noël* ainsi que *Réjean Deschamps* dont la machinerie fournie a fait réaliser des économies de l'ordre de 600.00 à 700.00 \$ à la municipalité de Sainte-Pétronille. Le terrain de balle molle a ainsi pu rapidement retrouver ses habitués ainsi que la trentaine d'enfants inscrits au terrain de jeux en date du 26 juin. Le comité organisateur est et sera toujours à la recherche de gens comme vous!

Chars allégoriques

Vous avez sans doute remarqué un char allégorique représentant le Dieu Soleil entouré de fleurs et papillons, sur lequel figurait un brave homme jouant de l'accordéon? Nous remercions **M. Étienne Thibault** d'avoir accepté d'agrémenter ce char du comité organisateur de la Fête nationale. Un deuxième char allégorique a été confectionné par les ateliers de la Fête nationale: «L'Halloween à Sainte-Pétronille» sur lequel figuraient sorcières, démons et monstres! Ce char constituait une invitation à la population à venir célébrer au centre communautaire ce «party d'Halloween» qui réserve bien des surprises cet automne! Un gros merci à *M. Harold Noël* qui nous permet, cette année encore, d'entreposer ces éléments décoratifs qui demandent un bon espace de rangement!

Concours régional

Nous vous avons invité, par le biais du programme, à photographier votre résidence décorée aux couleurs de la Fête nationale, soit le bleu, le blanc et le jaune. Pour participer à ce concours organisé par la Société nationale des Québécois, il suffit d'inscrire à l'endos de votre photo, vos noms, adresse et numéros de téléphone et de la faire parvenir avant le 4 août 1995 à la SNQ (Société nationale des Québécois) au 525, rue du Bon Pasteur, Québec; G1R 5R6. Prenez note que la photo ne sera pas retournée aux participants et que le gagnant du concours régional se voit inscrit aux finales du volet national. Beaux prix à gagner... bonne chance!

Une fête qui grossit... un comité qui maigrit!

En cinq ans, la Fête nationale a fait des pas de géant pour en arriver à ce que nous vous proposons comme formule de fête de la Saint-Jean. Vous avez peut-être entendu dire que le comité organisateur remettait en question la tenue de cet événement annuel... ; sachez que ces rumeurs sont en effet fondées. Nous ne pouvons plus continuer à fonctionner comme nous le faisons, avec une fête qui prend autant d'importance comme gestion et planification.

Nous avons un urgent besoin de nouveaux bénévoles, en provenance de toutes les paroisses de l'Ile, prêts à donner de leurs temps au sein de sous-comités. Par ailleurs, **nous sommes à la recherche de deux personnes désireuses de se joindre au comité organisateur déjà en place**. Nous devons déléguer davantage certaines tâches sinon cette grande fête s'éteindra, faute de collaborateurs. Concernant le volet des communications, nous **recherchons une personne qui nous aiderait à tenir le secrétariat**; connaissance du traitement de texte Microsoft Word (Macintosh). La survie de la Fête nationale ne dépend plus de nous; nos énergies et nos capacités ont aussi des limites.

Commanditaires

Un nouveau commanditaire n'a malheureusement pas figuré parmi les supporteurs de la Fête nationale publiés dans le programme; peut-être par modestie... Nous aimerions souligner le travail de mise en page du programme officiel, lequel a pris un nouveau visage des plus professionnels. Merci et félicitations à **Christian Chalifour**, finissant de l'école d'infographie La Rochebelle de Sainte-Foy. Il nous fait plaisir de republier ici le nom des **gens d'affaires** qui nous supportent dans ce projet de rallier l'ensemble des gens de l'Ile en un endroit, pour célébrer la Fête nationale. La **Fête nationale, Ile d'Orléans** est également fière de pouvoir compter sur ses partenaires: **Caisse populaire Desjardins de Saint-Pierre, I.O., Ciment St-Laurent, McDonald's Beauport, M. Jean Filion**, député de Montmorency, **Molson O'keefe, CKRL MF 89,1, CHOI FM 98,1, Ministère des Affaires municipales, Municipalité de Sainte-Pétronille.**

Fête nationale, édition 1995

Lily Bégin, Jean Fiset, Anne Noël Deschamps, Raynald Fiset

FÊTE NATIONALE, ILE D'ORLÉANS

est fière de pouvoir compter sur vous!

MILLE FOIS MERCI!

ADÉLARD ROUSSEAU ENR.
AGRO NOËL INC.
ALBANY VÉZINA ENR.
ALIMENTATION ANIMALE LÉTOURNEAU
ALIMENTS CULINAR INC.
ALLARD FRUITS ET LÉGUMES INC.
AMEUBLEMENTS TANGUAY INC.
ANDRÉ BUSSIÈRE, AGENT CASTEL-PRO
LES PRODUCTIONS ANDRÉ DALLAIRE VIDEO (842-3229)
ANDRÉE FISET, MASSOTHÉRAPEUTE
ANTIQUITÉ AUX 4 ÉPAULES (Vieille meunerie)
ARTIFI CIEL INC.
ASSOCIATION DES ENTOMOLOGISTES AMATEURS DU QUÉBEC
ASSURANCES J. ANDRÉ TAILLEUR ENR.
ASSURANCES PAUL-EUGÈNE CHABOT INC.
ATELIER LA POMME (Vieux Québec)
AUBERGE-RESTAURANT LA GOÉLICHE
AUBERGE-RESTAURANT LE CANARD HUPPE
AUTOMOBILES ÉMILIE BÉDARD INC.
BEAUPORT EXPRESS
BÉTON ST-ÉPHREM
BICYCLES DUPLAIN INC
BLOUIN RÉFRIGÉRATION
BOILY MICHEL, COURTIER ASSOC. RÉ/MAX
BOUCHERIE JOS ROUSSEAU ENR.
BOUCHERIE UBALD PRÉMONT & FILS INC
BOULANGERIE GEORGES-HENRI BLOUIN
BOUTIQUE PÉTRONILLE INC
BRASSTHÈQUE (Carrefour Beauport)
BRODERIE ORLÉANS
CABANE À SUCRE L'EN-TAILLEUR INC.
CAFÉ BELLE RIVE
CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE ST-PIERRE
CAISSES POPULAIRES CÔTE DE BEAUPRÉ-I. ORLÉANS
CANAC-MARQUIS GRENIER
CASSE-CROÛTE LE BOUFFETON
CENTRE D'ESCOMPTE RACINE
CHALET MORENCY
CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ILE D'ORLÉANS
CHARLES H. LECLERC PHOTOGRAPHE
CHENIL ORLÉANS
CHIROPATICIEN DE L'ILE
CHOCOLATERIE DE L'ILE D'ORLÉANS INC.
CHOI FM
CIMENT PROJETÉ ET PISCINE ORLÉANS
CIMENT ST-LAURENT
CKRL MF
CLINIQUE D'ACUPUNCTURE ARLETTE ROULEAU
CLINIQUE DENTAIRE DANIEL TREMPE
CLUB DE GOLF ORLÉANS
CLUB OCTOGONE, ILE DE BACCHUS
CLUB OPTIMISTE, ILE D'ORLÉANS
CLUB RICHELIEU, ILE D'ORLÉANS
COIFF-O-COIN
COUVRE PLANCHER ORLÉANS
DANA COIFFURE INC.
DEKHOCKEY QUÉBEC INC. (10 au 13 août 1995)
DÉPANNÉUR GODBOUT ENR.
DÉPANNÉUR LA PORTE DE L'ILE et
GARAGE FERLAND
ÉBÉNISTERIE MARCEL LEMELIN ENR.
ÉCOLE DE DANSE LILY ET JACQUES BÉGIN
ENCADREMENT AUX 4 ÉPAULES
«EN ÉQUILIBRE» (Ch. Sainte-Foy)
ENGRENAGE PROVINCIAL GEAR D.R.D. INC.
ÉPICERIE DU VILLAGE
ÉPICERIE P.E. GOSSELIN
ESTHÉTIQUE ÉLECTROLYSE NADINE THÉRIAULT
F.X. BOUCHARD INC.
FERME ORLÉANS INC.
FERTILISATION ORLÉANS INC.
FLEURISTE MONTMORENCY INC
FORTIER ET ASSOCIÉS, AVOCATS
GARAGE CLAUDE HÉBERT INC.
GARAGE DALLAIRE & FILS ENR.
GARAGE GEORGES COULOMBE
GARAGE J.D. NOLIN ENR.
GARAGE RICHARD ÉMOND
GARAGE YVAN LÉTOURNEAU ENR.
GESTION DE BUREAU DRAPEAU ENR.
HANGART, NOËLLA LÉVESQUE, TISSERANDE
IMPRIMERIE ARCHIBALD INC
INFO GESTION L.M. ENR.
INFOMÉGA INFORMATIQUE
«JAZZALILE» (Club de mélomanes Jazz et Blues)
J. BÉLANGER INTERCOM INC.
JARDIN MÉRITE
JEAN-CHARLES PAQUET ENT. PEINTRE
KIOSQUE FRUITS ET LÉGUMES ROGER POULIOT
L'ARDOISE ENR. (Publicité)
L'AVENTURE, HÔTEL RESTAURANT
L'INTERMARCHÉ SIMARD
L.S.P.H. ROUTHIER LTEE
LA FAMILLE NOËL
LA FORGE À PIQUE ASSAULT INC.
LA ROULOTTE DU BOULEVARD
LA SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DU QUÉBEC
LA VIEILLE ÉCOLE, GITE B&B
LAVE AUTO DES CHUTES ENR.
LE "91" DU BOUT DE L'ILE
LE CENTRE CANIN LAFLAMME (O.B.I.)
LE CLUB ÉQUESTRE DE ST-FRANÇOIS, I.O.

LE GROUPE MALLETTE MAHEU
LE GROUPE PMT. ASSURANCES
LE GROUPE POITRAS LETTROGRAPHE
LE MOULIN DE SAINT-LAURENT
LE PHOTOGRAPHE DE L'ILE ENR.
LE VÉLOMANE
LES ANCÊTRES DE LA PETITE CANADIENNE
LES ANNUAIRES G.B. INC.
LES AVOCATS GARNEAU, TURGEON, VERDON ET ASSOCIÉS
LES AVOCATS VÉZINA POULIOT
LES BUFFETS MAISON ENR.
LES CONSTRUCTIONS GILLES L. ÉMOND INC.
LES ÉDITIONS MINIGO INC.
LES ENT. M. LABRECQUE PAYSAGISTE
LES ENTREPRISES DES CHUTES ENR
LES ENTREPRISES G. TURBIDE INC.
LES ENTREPRISES JOS BLOUIN
LES ENTREPRISES RÉJEAN DESCHAMPS
LES EXCAVATIONS RICHARD GOSSELIN INC
LES FOURRURES ÉMILIE VÉZINA ENR
LES HUILES SIMON GIGUÈRE INC.
LES JARDINS DE L'ILE
LES PÂTES DE L'ILE INC.
LES PLANCHERS SERBOIS INC.
LES PRODUCTIONS PERFAX (Sonorisation-éclairage)
LES RÔTISSERIES ST-HUBERT
LES SERRES CYR ENR.
LES SERRES JUVÉNAL MORENCY
LES TOITURES MARCEL POULIOT INC.
LÉVIS DESCHAMPS ENR., PEINTURE & JOINTS
LOCATION PELLETIER (Boul. Pierre Bertrand)
LOUIS JOLLIET EXCURSION MARITIME
LUCIEN ROULEAU AU DOMAINE DE LA PATATE
LUVICOM INC.
M. CHRISTIAN CHALIFOUR, INFOGRAPHE
M. JEAN FILION (Député de Montmorency)
M. JEAN-YVES GAULIN
M. LOUIS NADEAU
M. MICHEL GUIMOND (Député B.Q., Bprt-Mcy-Orl.)
M. RAYMOND BÉDARD, PRO.
M. YVES ROUSSEAU
MARC ÉDOUARD BOILY DENTUROLOGISTE
MARQUIS EXCAVATION
MENUISERIE DELISLE (1988) INC.
MENUISERIE J.F.L. INC
MEUNERIE ORLÉANS INC.
MIRABEAU INC.
MOISON O'KEEFE
MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE ST-PIERRE
MUNICIPALITÉ DE STE-FAMILLE
MUNICIPALITÉ STE-PÉTRONILLE
NATREL (Territoire Ile d'Orléans)
PEINTURE ET JOINTS PRÉVERT
PHARMACIE H. CARMICHAËL
PIZZA GIFFARD
POLYCULTURE PLANTE INC.
PUB STE-ANGÈLE
RADIO-ONDE INC.
RÉJEAN GOSSELIN ENR. (Portes et fenêtres)
RESTAURANT AUBERGE CHAUMONOT
RESTAURANT BUFFET D'ORLÉANS ENR.
RESTAURANT DE LA FERME LOUIS HÉBERT ENR.
RESTAURANT L'ÂTRE
RESTAURANT LE CANADIEN ERRANT INC
RESTAURANT LE RELAIS DES PINS INC.
RESTAURANT McDONALD (Beauport)
SALON DE BRONZAGE JOHANNE VÉZINA
SANI ORLÉANS
SCIERIE MOBILE VÉZINA
SEALTEST, SEALTEST (Territoire I.O. SEALTEST)
SEALTEST, LES DISTRIBUTIONS J. VÉZINA
SIMON HÉBERT INC., ENT. PLOMBERIE
SOPHIE NOËL AVOCATE
SOUVENIR HÉRITAGE INC.
TAXI DE L'ILE
TOITURES ILE D'ORLÉANS INC.
TOURNOI DE BALLE ORLÉANS (15 au 23 juillet)
TRANSPORT-AIR
UNICOOP ST-PIERRE
VENTILATION ORLÉANS INC.
VIDÉO ORLÉANS ENR.

MERCI aux mascottes...

BLANCHE (FESTIVAL DE L'OE DES NEIGES, ST-JOACHIM)
BOUMEUR (PARCS CANADA)
FESTIVENT INC DU 2 AU 6 AOÛT (char allégorique)
GROS CHIEN (SLUSH PUPPIES, F. VERMETTE)
HIBOUX (PROVISOR)
M. GOODY (ALIMENTS CULINAR INC.)
P'TIT INDIEN (LES CROUSTILLES YUM YUM)
PIOUME (SERVICE DE L'ÉDUCATION MEF)
SÉCURIN LE PANDA (PARENTS SECOURS)
SYMPATHIQUE (CLUB OPTIMISTE, I.O.)



MUSIQUE DE CHAMBRE À SAINTE-PÉTRONILLE
Douzième saison (Église de Sainte-Pétronille)



SOIRÉE LA MAISON SIMONS

Jeudi 27 JUILLET 20:30

Janos Starker, violoncelle
avec le concours de **György Terebesi**, violon

Un grand musicien, un monument de l'art du violoncelle; Janos Starker nous honore en jouant deux œuvres pour violoncelle seul, ainsi que le Duo pour violon et violoncelle de Kodály. **Au programme:** Bach, Cassado, Kodály.

SOIRÉE BELL CANADA

Jeudi 17 AOÛT 20:30

Ensemble Pentaèdre de Montréal

Cet ensemble montréalais formé il y a dix ans, reconnu pour sa musicalité et sa haute performance technique, présentera des œuvres originales et transcrites pour quintette à vent. **Au programme:** Beethoven, Mahler, Cage, Holst, etc.



SOIRÉE DESJARDINS

Caisse populaire de l'Université Laval

Jeudi 31 AOÛT 20:30

MUSIQUE BAROQUE, *Louise Lecompte-Poirier*, flûte à bec, *Christine Moran*, violon, *Magaret Little*, viole de gambe et *Réjean Poirier*, clavecin.

Ces baroquistes réputés joueront sur des instruments originaux des œuvres du XVII^e et XVIII^e siècle. **Au programme:** Purcell, Leclair, Telemann, Haendel.

Les billets à l'unité sont vendus par l'intermédiaire de la Billetech (643-8131) au prix de 19 \$ (à l'exception du concert de **Janos Starker**: 29 \$). Ils sont également en vente au Pétro-Canada à Saint-Pierre, à l'Auberge La Goéliche ainsi qu'à l'entrée de l'église le soir du concert.

Information et réservation au 828-9830 ou 828-9330. Bon concert!



Concert bénéfice

Josianne Boily,
mezzo-soprano

Voici qu'après un an d'exil aux États-Unis, **Josianne Boily** vous revient en plus grande forme que jamais. Native de Saint-Pierre, Ile d'Orléans, la mezzo-soprano fait maintenant partie des rares Québécois qui ont la chance de perfectionner leur art au sein d'une école aussi prestigieuse que *Juilliard School*. Seule Québécoise à fréquenter cette institution, elle s'efforce, au meilleur de ses capacités, à nous représenter fièrement.

Pour la deuxième année consécutive, elle nous offre une soirée où se marieront **opéra, opérette et comédie**

musicale. Avec la complicité de plusieurs musiciens et chanteurs, elle promet un spectacle des plus amusants et divertissants. Une soirée fort agréable dont vous vous souviendrez longtemps.

Date: **Dimanche le 20 août 1995 à 20:00**

Endroit:

Chapelle Historique du Bon-Pasteur
1080, de la Chevrotière, Québec

Réservation: **828-2514** ou **828-2345**

Des Médiévales à Sainte-Pétronille ?



a troisième édition du terrain de jeux coopératifs de Sainte-Pétronille a pris un air moyenâgeux depuis le 26 juin 1995. Les **Fous du Roi**, les **Troubadours** et les **Chevaliers** sont

en train de métamorphoser notre centre communautaire en un véritable château médiéval! Murale géante, maquette, vitraux, couronnes et armoiries chevaleresques vous transporteront dans une autre époque, soit celle du Roi Arthur et des amis de Robin des Bois.

Spectacle de fin d'été

Nous ne pouvons terminer une saison de terrain de jeux sans vous présenter un aperçu de ce que les enfants ont pu faire au cours de ces sept semaines. Je me joins à l'équipe de moniteurs pour vous inviter à venir assister au spectacle de clôture qui se tiendra le **vendredi 11 août à 20:00, au centre communautaire**. Le coût d'entrée: apporter une petite assiette «sucrée»: pâtisserie, biscuits, etc. Un banquet de desserts sera servi avec jus, lait et café après le spectacle. Par la même occasion, les enfants vous montreront les productions qu'ils ont réalisées dans le «donjon du Roi» (local d'arts plastiques).

Suggestions aux spectateurs

Tout le personnel du terrain de jeux ainsi que les enfants participant au spectacle seront costumés à la façon médiévale... pourquoi ne pas en faire autant? Bienvenue à tous!

Raynald Fiset
coordonnateur du terrain de jeux



Le Chant des fraises

Pièce de théâtre de Gérard Duhaime
au Théâtre de l'Île, Saint-Pierre

Comédie mettant en vedette: *Ernest Labranche, Lucie Prémont, Gisèle «Mimi» Breton, Danielle De Roy et André Létourneau*. Mise en scène: *Ginette Vézina*

4 soirs seulement:

- Vendredi le 21 juillet à 20:00
- Samedi le 29 juillet à 20:00
- Vendredi le 4 août à 20:00
- Samedi le 12 août à 20:00

Billet à 12 \$ par personne; groupe de 20 et plus: 10 \$ par personne; moins de 12 ans: 5 \$. Disponibles à l'entrée le soir des présentations. Réservation: Lisette P. Faucher (829-3367); Lise A. Létourneau (829-3343).

*Tous les profits seront versés à des organismes communautaires à but non lucratif.

Le comité de la Fête nationale au Festivent

(festival des montgolfières)



Vous avez peut-être remarqué dans le défilé de la Saint-Jean, une montgolfière identifiée au festival de Saint-Jean-Chrysostôme. Ces organisateurs ont répondu à notre invitation de défiler dans les rues de Sainte-Pétronille.

En échange, nous vous informons que le **Festivent de Saint-Jean-Chrysostôme** se tiendra du **2 au 6 août**. Plusieurs activités pour toute la famille sont au programme dont les «vertigineux» tours en montgolfière! Le comité organisateur de la Fête nationale, Ile d'Orléans sera présent... histoire de côtoyer d'autres organisateurs d'événements populaires.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Équipe —

tel. du capitaine de l'équipe:
(418) _____

Tournoi de golf de la municipalité

	Membre	Non membre	9 trous	18 trous	Souper (Nb. de pers)
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____

Voiturette(s): (Encerclez le nombre) 1 2 3 4



S.V.P.

Dimanche 13 août 1995

Faire votre chèque à l'ordre du Comité des Loisirs de Sainte-Pétronille.

